

LIVRET DE L'EDUCATEUR
ECOLE DE RUGBY

Au sein de notre club, le Rugby Club Gien Briare, nous sommes un groupe d'éducateurs qui oeuvre pour former et éduquer nos jeunes à la pratique du rugby.

Chaque éducateur travaille avec son collectif comme il l'entend, avec toujours pour objectif le développement du joueur.

Cependant il faut unifier notre EDR, mettre en place des règles pour homogénéiser nos collectifs, nos comportements.

Voici, dans ce livret, quelques règles à respecter. Des devoirs mais aussi des droits auxquels vous aurez l'appui de notre club pour les réaliser.

Rôle de l'Éducateur :

Il apporte à l'enfant une Formation Physique et Sportive et lui inculque les « Valeurs du Rugby et de la vie en groupe ».

Droits de l'Éducateur

L'éducateur a le droit :

- au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club.
- à une formation et un recyclage de qualité.
- à l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche: administratif, logistique, etc... .
- à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative.

Mais aussi:

- à l'aide des parents, s'il les sollicite soit pour une activité, soit pour un problème avec l'enfant.
- à un échange avec les parents sur l'évolution sportive ou éducative de leur enfant.

Devoirs de l'Éducateur

L'éducateur a le devoir :

- de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants.
- de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation.
- de veiller à la sécurité des joueurs.
- de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir.
- de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage.
- de participer à la vie de l'EDR, aux réunions éducateurs.

Mais aussi le devoir :

- d'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances.
- d'essayer d'imposer des comportements exemplaires autour du terrain, d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant.

Règles de vie à respecter

Il a le devoir :

- d'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe.
- de les faire respecter.
- d'être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance.
- de veiller à donner à TOUS du temps de jeu.
- d'encourager tout progrès plutôt que d'insister sur les erreurs.

Mais aussi le devoir :

- d'informer les parents sur les règles de vie, les horaires.
- d'être présent en avance pour l'accueil des enfants, des parents (moment d'échange).
- de veiller au rangement du matériel et du vestiaire (à domicile comme à l'extérieur).
- de travailler dans la coopération et le respect avec les autres composantes de l'Ecole de Rugby.